



COMMUNE DE CHAMPERY
Rue du Village 46
Case postale 54
1874 Champéry

Tél. +41 24 479 09 09
Fax. +41 24 479 09 00
commune@champéry.ch

Convocation

L'Assemblée Primaire est convoquée pour le:

Lundi 12 décembre 2022 à 19h30 à la salle polyvalente du Palladium

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de Commune
2. Désignation des scrutateurs (trices)
3. Approbation du PV de l'Assemblée Primaire du 20 juin 2022
4. Présentation du budget 2023 de la Commune
5. Approbation des crédits budgétaires selon Art 17 de la LCo
6. Approbation du budget 2023 de la Commune
7. Votation sur une modification du Règlement de Police, Art. 44 « stationnement des véhicules »
8. Divers & Informations

Les documents suivants peuvent être consultés au Greffe municipal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la Commune selon les liens indiqués :

- ❖ [Procès-verbal de l'Assemblée Primaire du 20 juin 2022](#)
- ❖ [Budget 2023](#)

Champéry, le 22 novembre 2022

Administration Municipale

